BARRICK

NYSE : GOLD TSX : ABX

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tous les montants sont exprimés en dollars américains, sauf indication contraire

Partenariat pour continuer à bâtir l'industrie minière du Mali

Mine d'Or de Loulo, Mali - le 28 Octobre, 2019 - Le partenariat réussi de deux décennies entre le Gouvernement du Mali et Randgold (aujourd'hui Barrick Gold Corporation (NYSE: OR) (TSX: ABX)) a fait de l'industrie minière aurifère, l'un des principaux moteurs de l'économie du pays a déclaré aujourd'hui Mark Bristow Président et Directeur Exécutif de Barrick.

Lors d'un point de presse avec les médias locaux sur la performance actuelle du complexe minier Loulo-Gounkoto, Bristow a déclaré que Barrick est engagée à investir davantage au Mali. Le développement d'une nouvelle mine souterraine à Gounkoto est en cours, la reconstitution des réserves existantes à travers l'exploration autour de la mine, la prospection pour une autre découverte de classe mondiale le long de la zone de cisaillement Mali/Sénégal ainsi que les travaux de cartographie et de recherche en cours dans le sud du pays.

Il a rappelé cependant, que l'industrie minière du Mali a été confrontée à de nombreux défis sociaux et fiscaux. Pour surmonter ces défis et faire en sorte que le secteur maintienne sa contribution à l'économie cela nécessite une coopération plus étroite entre le gouvernement et l'industrie dans un esprit de transparence et d'engagement.

Bristow a noté que Barrick est entrée au Mali à travers la découverte de Randgold et le développement de la mine de Morila qui a jeté les bases de son industrie minière et qui a ainsi marqué le premier véritable partenariat entre un pays d'accueil et les investisseurs en Afrique de l'Ouest.

Depuis lors, les opérations de Barrick ont versé environ $2.7 milliards (environ CFA1.6 billions) en impôts, redevances et dividendes à l'Etat. Ses mines contribuent actuellement pour plus de 40% de la production totale d'or du pays. Conformément à son engagement à créer de la valeur non seulement pour ses actionnaires et le trésor public, mais pour toutes les parties prenantes, il a lancé le concept de renforcement des capacités nationales. De nos jours, toutes ses mines dans le pays sont gérées par des cadres maliens. En outre, certains des principaux dirigeants en Afrique et dans la région du Moyen-Orient de Barrick sont les produits des programmes de développement du capital humain du groupe au Mali.

Barrick contribue également à l'économie grâce à son soutien aux entreprises locales, auxquelles elle a versé environ $190 millions (environ CFA112 milliards) au cours de cette année.

De même, elle continue d'investir dans la communauté et tous les villages autour de ses mines qui ont maintenant des écoles, des cliniques de soins de santé primaire et l'accès à l'eau potable.

A Morila, qui est en voie de fermeture, elle a investi de manière significative dans un « Agripole » qui fournira une micro-économie durable pour les villages autour de la mine après l'exploitation minière. À Loulo, elle a créé un collège agricole qui a formé cette année, 40 diplômés qui ont été déployés dans 10 fermes.

En ce qui concerne les opérations, Bristow a déclaré que pendant le trimestre écoulé, le complexe Loulo-Gounkoto a réalisé à nouveau des records de production et était en bonne voie pour atteindre ses objectifs de production de 690,000[1] onces d'or pour 2019. Une exploration réussie a conduit au remplacement des réserves utilisées, assurant une durée de vie excédant les 10 ans.

Le complexe Loulo-Gounkoto est l'une des plus grandes opérations minières aurifères au monde et l'une des plus grandes entreprises en Afrique de l'Ouest en termes de revenus, d'emplois, d'impôts et de dividendes versés à l'Etat.

Bristow a déclaré que des progrès avaient été accomplis dans la recherche d'un règlement global , final et amiable des différends fiscaux entre Barrick et le Gouvernement du Mali et les discussions portant sur la mise en œuvre du règlement définitif sont en voie d'achèvement.

Demandes de Renseignements

Président et Directeur Exécutif
Mark Bristow
+1 647 205 7694
+44 788 071 1386

Directeur régional du groupe Pour l'Afrique de l'Ouest
Mahamadou Samaké
+223 66 75 61 36

Relations avec les investisseurs et médias
Kathy du Plessis
+44 20 7557 7738
Email: barrick@dpapr.com

Site Internet: www.barrick.com

Déclaration de mise en garde sur l'information prospective
Certaines informations contenues dans le présent communiqué de presse, y compris les informations sur la stratégie de Barrick, les plans ou la performance financière future ou d'exploitation, constituent des « énoncés prospectifs ». Toutes les déclarations, autres que les énoncés de faits historiques, sont des énoncés prospectifs. Les mots « engagement », « plus », « actuellement », « en développement », « réapprovisionner », « prospection », « établir », « défis », « surmonter », « créer », « continuer », « presque », « orientation », « remplacer », « progrès », « négociations », « pourrait » et autres expressions similaires identifient des énoncés prospectifs. En particulier, le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, en ce qui concerne: prospectives d'orientation de la production, dans la gamme de lignes directrices publiées de 520-570koz (80%); le potentiel de multiples zones de minéralisation à être étendu et combiné au complexe Loulo-Gounkoto; réserves minérales et le remplacement des ressources minérales du complexe Loulo-Gounkoto; la cartographie, la recherche et les perspectives de développement minier dans d'autres régions du Mali; l'état des négociations et la mise en œuvre d'un règlement définitif en ce qui concerne les questions fiscales et fiscales entre Barrick et le Gouvernement du Mali et de la coopération continue entre les parties; et les investissements futurs dans des projets communautaires, y compris les plans post-fermeture à Morila et des programmes de prévention des maladies.

Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses; y compris des estimations et des hypothèses importantes liées aux facteurs énoncés ci-après qui, bien que jugées raisonnables par Barrick à la date de ce communiqué de presse à la lumière de l'expérience et de sa perception des conditions actuelles et des développements attendus, sont par nature assujetties à d'importantes, économiques, et des incertitudes et contingences concurrentielles. Facteurs connus et inconnus pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, et accorder une confiance excessive ne doit pas être à ces déclarations et informations. De tels facteurs comprennent, mais sans s'y limiter: les fluctuations de l'endroit et cours de l'or, le cuivre, ou certains autres produits (tels que l'argent, le carburant diesel, le gaz naturel et l'électricité); la nature spéculative de l'exploration minière et le développement; l'évolution des performances de la production minière, l'exploitation et les succès d'exploration; diminuer les quantités ou les qualités des réserves; l'augmentation des coûts, des retards, des suspensions, et les défis techniques liés à la construction de projets d'immobilisations; exploitation ou difficultés techniques dans le cadre des activités minières ou de développement, y compris les défis et les perturbations géotechniques, dans l'entretien ou la fourniture de systèmes de l'infrastructure technologique et les informations nécessaires; des changements dans la législation du gouvernement national et local, la fiscalité, les contrôles ou les règlements et / ou des changements dans l'administration des lois, des politiques et des pratiques, l'expropriation ou la nationalisation des biens et des développements politiques ou économiques au Mali; l'absence de certitude en ce qui concerne les systèmes juridiques étrangers, la corruption et d'autres facteurs qui sont incompatibles avec l'état de droit; risque de perte due à des actes de guerre, le terrorisme, le sabotage et troubles civils; les risques liés aux maladies infectieuses présentant comme principaux problèmes de santé; date de réception, ou le non-respect, les permis et les approbations nécessaires; non-respect des lois et règlements de l'environnement et la santé et la sécurité; litiges et procédures judiciaires et administratives; dommages à la réputation de Barrick en raison de la survenance réelle ou perçue d'un certain nombre d'événements, y compris la publicité négative par rapport à la gestion des questions environnementales ou les relations avec les groupes communautaires de la Barrick, que ce soit vrai ou non; l'impact de la liquidité mondiale et la disponibilité du crédit sur le calendrier des flux de trésorerie et les valeurs des actifs et passifs sur la base des flux futurs de trésorerie projetés; l'impact de l'inflation; les fluctuations des marchés des changes; concours sur titres de propriété, en particulier les titres des propriétés non mises en valeur, ou sur l'accès à l'eau, l'énergie et d'autres infrastructures nécessaires; relations avec les employés, y compris la perte d'employés clés; l'augmentation des coûts et des risques physiques, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes et le manque de ressources, liées aux changements climatiques; et la disponibilité et l'augmentation des coûts associés aux intrants miniers et la main-d'œuvre. En outre, il y a des risques et des dangers liés à l'activité de l'exploration minière, le développement et l'exploitation minière, y compris les risques environnementaux, les accidents industriels, les formations inhabituelles ou inattendues, les pressions, les effondrements, des inondations et des lingots d'or, cathode de cuivre ou d'or ou les pertes de concentré de cuivre (et le risque d'assurance insuffisante ou de l'impossibilité d'obtenir une assurance pour couvrir ces risques).

Un grand nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent affecter nos résultats réels et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par ou au nom de nous. Les lecteurs sont avisés que les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de performances futures. Tous les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué de presse sont qualifiés par ces déclarations de mise en garde. Une référence spécifique est faite au plus récent formulaire 40-F / notice annuelle sur le dossier avec les valeurs mobilières provinciales SEC et des autorités canadiennes pour une discussion plus détaillée de certains des facteurs sous-jacents des énoncés prospectifs et les risques qui peuvent affecter Barrick capacité à atteindre les attentes formulées dans les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

Barrick décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf tel que requis par la loi applicable.

Notes de fin
1. *Sur une base de 100%.*